

Ratification de la Convention TIR de l'ONU par la Chine : nouvelles perspectives commerciales en vue

Genève et Beijing, le 26 juillet 2016 – La République populaire de Chine devient le 70ème pays à ratifier la Convention TIR des Nations Unies, la référence mondiale pour le transit douanier de marchandises au niveau international.

Dans le cadre des efforts déployés pour améliorer les transports terrestres et multimodaux entre l'Asie et l'Europe, la ratification de la Chine est une étape cruciale. C'est un signe de l'intégration progressive du pays au transport et aux normes commerciales mondiales.

Le régime TIR constitue aussi un formidable levier pour l'initiative chinoise « One Belt, One Road », qui vise à booster les échanges, le développement et la coopération le long des axes de l'ancienne Route de la Soie.

Umberto de Pretto, Secrétaire général d'IRU, s'est dit « ravi d'accueillir la Chine au sein de la famille TIR. C'est un grand pas dans l'harmonisation des normes et de la dynamisation des transports, échanges et du développement sur le continent eurasiatique ».

« IRU soutient l'initiative 'One Belt, One Road' de la Chine depuis longtemps, et nous continuerons de coopérer étroitement avec le gouvernement chinois et la communauté professionnelle pour la mise en œuvre concrète du régime TIR » a-t-il ajouté.

L'Afghanistan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Mongolie, la Russie et le Tadjikistan, qui comptent parmi les pays limitrophes utilisant le TIR, ont déjà hâte de voir leurs transports et échanges commerciaux et transports boostés par ce système lorsqu'il sera pleinement opérationnel en Chine. Le Pakistan est actuellement en train de mettre en œuvre le TIR après avoir lui-même ratifié la Convention l'année dernière.

Comme le souligne Christian Friis Bach, Secrétaire exécutif de la CEE-ONU, « L'adhésion de la Chine à la Convention TIR ouvre la voie à de nouvelles opportunités de transport, efficaces et plus rapides, ainsi qu'à de nouveaux itinéraires de transport entre la Chine et l'Europe. Ceci peut réellement changer la donne pour le commerce international et grandement contribuer à la l'initiative chinoise 'One Belt, one Road' ».

« Nous souhaitons la bienvenue à la Chine et nous nous réjouissons de collaborer étroitement avec elle et les autres parties contractantes TIR pour que de belles opportunités d'échange, de transport et de croissance économique découlent de ce choix » a-t-il ajouté.

De fait, le TIR, qui est le seul système de transit douanier universel est l'une des conventions internationales de transport ayant le plus de succès. Grâce à lui le passage des frontières est plus rapide, plus sûr et plus efficace. Il réduit les coûts de transport, tout en dynamisant les échanges et le développement.

Le Secrétaire général des Nations Unies a confirmé que la Convention TIR entrera en vigueur en Chine le 5 janvier 2017.

* * *

Contacts

Genève :

John Kidd
Responsable - Communication, IRU
john.kidd@iru.org
+41 79 386 9544

Beijing :
Yan Zhou
Manager - Communication, IRU
yan.zhou@iru.org
+86 138 1076 5825

Au sujet du TIR

Le TIR est le seul système de transit douanier universel destiné au transport de marchandises au niveau international. Le système, qui est régi par la Convention TIR des Nations-Unies, supervisé par la CEE-ONU et administré par IRU, soutient les échanges et le développement depuis plus de 60 ans. Son acronyme signifie « Transports Internationaux Routiers ».

Au sujet d'IRU

IRU est l'organisation mondiale du transport routier. Elle promeut la croissance économique, la prospérité et la sécurité en favorisant la mobilité durable des personnes et des marchandises. Fondée en 1948, IRU est active et compte des membres dans plus de 100 pays. Jusqu'à ce jour, c'est elle qui a toujours administré le TIR, conçu en 1949.

Au sujet de la CEE-ONU

La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe a été créée en 1947. Elle est l'une des cinq commissions régionales de l'ONU. La CEE-ONU facilite l'intégration économique et la coopération entre ses pays membres et promeut le développement durable et la prospérité économique. C'est elle qui supervise la Convention TIR.

* * *